

10 septembre 04 Discours Pour Pro Natura à Champ-Pittet

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Cette manifestation d'aujourd'hui me procure un immense plaisir et je remercie Roman Hapka et Pro Natura de m'y avoir associé.

Comment aurais-je pu imaginer, il y a bientôt sept ans, que cette idée de créer un parc naturel régional dans la vallée du Doubs (et que j'avais lancé à l'époque par deux conférences à La Chaux-de-Fonds et Delémont en automne 1997) allait ainsi dépasser la vallée du Doubs et rencontrer un tel succès ?

Aujourd'hui, malgré les alea du parc naturel régional du Doubs, qui a rencontré bien des obstacles tout au long de son chemin, plus de 50 projets de parcs sont à l'étude : parcs périurbains, parcs naturels régionaux et parcs nationaux. Ces projets sont issus de l'ensemble de la Suisse. Du Jura aux Grisons, de Zürich au Valais, des groupes se sont mis au travail, ont fait naître de nouvelles ambitions pour de nombreuses régions rurales, pour lesquelles la nature est une richesse et le tourisme une possibilité de diversification très intéressante de l'économie régionale.

Tous ces projets surfent sur une vague que je trouve intéressante en tant qu'écologiste : la reconnaissance générale de la qualité de nos paysages et de nos milieux naturels, la volonté de préserver ces richesses et de les mettre ne valeur.

C'est une opération gagnant – gagnant, car la nature y trouve son compte et l'économie régionale aussi. Ne soyons néanmoins pas trop idéalistes : c'est aussi bien sûr un exercice très difficile, car nous sommes toujours sur le fil de l'épée, quand nous devons maintenir l'équilibre entre la préservation des milieux et le développement économique.

C'est certainement aussi parce qu'il y a de tels projets dans toutes les régions de Suisse que la révision de la LPN concernant les parcs a tellement remué le Parlement. Dix interventions ont été consacrées à ce sujet.

Il y a eu celle de Mme Semadeni, et puis celle de Didier Berberat, lancée dans la foulée de la création du parc naturel régional du Doubs, et qui a eu pour conséquence le mise en place du processus de révision de la LPN. Didier Berberat demandait au Conseil fédéral d'élaborer une législation qui assoie le principe des parcs naturels régionaux et en fixe la définition et le financement.

Première victoire des parcs, le Conseil fédéral a accepté la motion et le DETEC a préparé une proposition de modification de la LPN, qui a rencontré un vif succès en consultation. Les régions périphériques et rurales ont rapidement compris ce que les parcs pouvaient amener à l'économie régionale.

Cependant, surprise ce printemps, le Conseil fédéral refuse le rapport du DETEC pour des raisons financières et le projet frôle l'abandon....

Heureusement, le Parlement veille. Les deux Chambres remettent la révision de la LPN dans le programme de législature 2004-2007. Ouf de soulagement... Les parcs sont sauvés croit-on, mais le Conseil national refuse le programme de législature en votation finale et la révision de la LPN coule avec le bateau.

Les parcs n'ont pas dit leur dernier mot : trois interventions parlementaires en faveur des parcs sont acceptées par le Conseil des Etats. Ce qui est intéressant, c'est qu'elles viennent de trois partis et de trois régions différentes, Dick Marti, PRD TI, Theo Maissen, PDC GR et moi-même.

Les parcs ont la vie dure. Ils remontent la pente, une fois encore.

Les parcs font pleinement partie de la politique régionale et de la politique touristique, mais aussi de la politique de préservation de notre patrimoine naturel. Malgré ce parcours d'obstacles, ils ont convaincu tous les milieux et toutes les régions de notre petit pays de leur intérêt.

Je remercie Pro Natura de mettre tant d'énergie et de compétence au service de ce projet et je ne peux que vous souhaiter, nous souhaiter, de pouvoir mettre en place rapidement le deuxième parc national et le premier parc naturel régional de Suisse et de nous retrouver bientôt pour l'inauguration.